L'ABEILLE.

Journal officiel de l'État, du Conseil Général de la Nouvelle-Orléans, de la Première et de la Troisième Municipalité.

Imprimé par J. Bayon.

NOUVELLE-ORLEANS:
VENDREDI MATIN, 23 DECEMBRE 1836

Le public est prévenu que c'est aujourd'hui, qu'aura lieu l'adjudication pour une année, des bancs de l'église St. Louis par F. Dutillet, encanteur, conformément à l'avis au trésorier, publié dans notre journal.

C'est aujourd'hui l'anniversaire de la première victoire remportée sur les troupes anglaises, en 1814, par les soldats citoyens de la Nouvelle Orléans. Ce jour mémorable rappelle de si glorieux souvenirs qu'il est inutile d'indiquer aux vrais patriotes ce qu'ils doivent faire pour célébrer dignement son retour.

La visite du gouverneur E. D. White au commandant du brick "la Gazelle", a été saluée hier par une brillante salve d'artillerie et de mousqueterie. Les officiers et l'équipage de ce joli bâtiment se sont montrés jaloux de témoigner au chef de l'Etat tout le plaisir que leur faisait éprouver sa présence parmi eux. La courtoisie ou pour mieux dire la cordialité qui a présidé à l'accueil fait à notre gouverneur doit être vraiment appréciée par nos concitoyens: elle nous prouve que si les sympathies louisianaises se sont si bien prononcées pour les hôtes respectables qui nous sont survenus, ceux à leur tour savent y correspondre en tout point.

NOUVELLES D'ANGLETERRE DE 7 JOURS PLUS RECENTES.

Par l'arrivée du navire Lyons, parti de Liverpool le 31 octobre, nous recevons des dates de cette place jusqu'au jour de son départ. Les nouvelles politiques n'offrent aucun intérêt. Pour les nouvelles commerciales, nous référons nos lecteurs à la circulaire, contenant la revue du marché, jusqu'au 31, que nous publions dans une autre colonne.

L'Egypte et la Turquie.

La situation des affaires de l'Egypte et de la Turquie semble, depuis quelque temps, occuper d'une manière toute particulière les publicistes, les philosophes et les journalistes de l'Europe. La presse représente les agrandissemens du pacha, ses réformes, ses tentatives hardies à l'intérieur, l'introduction persévérante des coutumes et des procédés de la civilisation européenne, comme autant de causes qui lui ont concilié la sympathie de tout ce qui sait admirer le génie, la volonté la puissance. Ces conséquences se déduisent tout naturellement de l'effet que produit toujours un grand caractère politique, sur l'esprit des masses; et sous ce point de vue, Méhémet réunissant toutes les qualités voulues pour imprimer une sorte d'universalité de respect et d'admiration. Homme d'Etat consommé, habile capitaine, prompt à profiter des événemens du jour pour consolider sa puissance et sa grandeur, doué, d'ailleurs, de cet esprit de hardiesse qui fait entreprendre et de ce courage héroïque, prudent et persévérant qu'il faut pour savoir détourner le danger lorsqu'il peut produire de fâcheux résultats, et le braver lorsqu'un grand coup devient nécessaire pour conjurer d'autres périls plus éminens, on l'a vu savoir tous les mouvemens du nord et se prévaloir des secousses qu'éprouvait le trône des sultans pour, de simple vassal qu'il était, jeter les fondemens d'une empire nouveau et se proclamer le chef absolu d'une contrée à laquelle se rattachent de glorieux souvenirs.

L'observateur, le moraliste, le philosophe, de leur côté, prenant en considération le sort actuel du peuple de l'Egypte, voient dans Méhémet un tyran dont le règne ne saurait être soutenu d'avantage par les gouvernemens libéraux du monde; et pesant dans un les actes administratifs du pacha, ils concluent (nous résumons la pensée du Journal des Débats) que l'édifice si laborieusement élevé par Méhémet-Ali au prix de trente années d'efforts, d'habileté, d'énergie, consolidé au milieu des guerres continuelles, cet édifice doit périr; parce qu'il ne réunit pas les conditions du développement et de la durée, et que ce n'est qu'un essai brillant mais prématuré, une production hâtive dont la ruine devra servir d'enseignement aux tâtonneurs dont l'impatience sacrifie à la conservation du présent les ressources de l'avenir.

Dans cette divergence d'opinions entre la presse et le publicisme; dans cet assaut d'argumens, les uns, plaidant par l'enthousiasme et les sympathies des masses pour tout ce qui se rattache à des idées de gloire, de conquête et de génie, les autres, par les principes austères et invariables de la saine philosophie, qui ne cesse de prêcher le triomphe de la cause des nations, et la chûte totale du despotisme; enfin dans cette lutte d'intérêts royaux, de passions populaires, et d'amour-propre ou de préjugés d'écrivains publics, qui se battent à outrance pour sortir victorieux de l'arène, l'Américain non moins intéressé à voir la solution d'un problème, qui jusqu'à présent a confondu tous les calculs et mis en défaut la clairvoyance des hommes les plus perspicaces de l'ancien monde, l'Américain fait aussi ses commentaires. Il compose au côté commercial de la question, il lui importe beaucoup, à cause de ses balles de coton, dont il encombre les marchés européens, de savoir quelle sera la ferme attitude des cabinets trans-atlantiques. Il suit dans leurs moindres mouvemens les ressorts qui font agir la Russie, la Grande Bretagne, la France et l'Autriche; il observe la nature des ressources des deux parties aux prises l'une avec l'autre, et lorsqu'il considère d'un côté le débarrassé progressif de l'empire ottoman, et de l'autre, le degré de puissance que l'Egypte a acquis et la protection bien motivée qu'elle doit attendre des quatre premiers gouvernemens de l'Europe, il tremble que ces doutes ne viennent trop tôt se changer en réalité, et que la lutte qu's'engagera ne tourne tout à-coup à l'avantage du pacha.

Quel autre intérêt que celui de son commerce et de son agriculture pourrait attirer l'attention du peuple américain sur la guerre qui peut s'engager entre l'Egypte et la Turquie? S'agit-il ici de rendre à la liberté une nation entière? est-il question d'arracher à la tyrannie du sultan une population qui gémit sous un sceptre de fer, pour lui assurer un avenir de bonheur? Non: il n'y a dans cette lutte qu'une question d'ambition à résoudre. Un des prétendans revendique ses droits, comme ancien propriétaire suzerain, à un fief immense qu'un vassal ambitieux lui a ravi les armes à la main; l'autre, rougissant de son titre de serviteur, rêve celui de maître absolu: il profite d'une époque de convulsions politiques qui rendent impuissans tous les efforts que l'on pourrait faire pour lui enlever le prix de son audace et de sa rébellion. Il se proclame à son tour sultan; et pour défendre et conserver ce nouveau titre, il n'a besoin que de son épée et de son génie. Mais quoqu'il arrive néanmoins il ne saurait résulter aucun changement favorable dans la condition du peuple égyptien. Serf sous le gouvernement de Méhémet-Ali aussi bien que sous celui du Grand Seigneur, il doit payer le même tribut à l'un comme à l'autre. Ses sueurs et sa misère, voilà le seul héritage que l'on se dispute.

La manière dont on envisage de ce côté de l'Atlantique la question égyptienne, est peut-être la plus rationnelle de toutes. On dégage pour ainsi dire cette question qui de tout lui est étrangère: le point de vue de l'équilibre commercial n'est considéré que comme une chose secondaire dont l'assemblée des cabinets européens voudrait en vain faire usage pour cacher la véritable politique mise en jeu. Le commerce et l'agriculture sont les mobiles qui font agir les puissances de l'Occident et celles du Nord; et s'il y a une exception elle ne peut exister que pour la Russie, qui veut empêcher sur le territoire ottoman, et qui n'en doit pas moins pour cela favoriser les prétentions du pacha-sultan, puisqu'une guerre dans laquelle celui-ci serait engagé contre la Sublime Porte devant avoir pour but d'épuiser les ressources déjà si précaires de Mahmoud, et de diminuer ses forces navales et militaires, lui rendrait l'autocratie [illegible] de la Turquie [illegible]. Quant à la France, l'Angleterre et l'Autriche, leur rôle est aussi à deviner. L'intérêt des manufactures anglaises exige que le gouvernement souterrain, si ce n'est ouvertement, du moins par-dessous main, les prétentions de Méhémet. L'Egypte fournit déjà aux marchés européens pour près de cinq millions de matières de coton, dont l'Angleterre absorbe la plus grande partie: or comme une surabondance de cette denrée ne peut tendre qu'à en diminuer le prix, et par conséquent à la rendre plus profitable aux Anglais, on concevra bientôt à leur tour employer tous les moyens possibles pour consolider la puissance du pacha, puisqu'en ce qu'il est que sous son règne que l'agriculture du pays peut faire de grands progrès.

L'Autriche a les mêmes intérêts que l'Angleterre à soutenir les vues de Méhémet: elle reçoit de l'Egypte pour 10 à 15 millions de denrées et exporte pour ce pays des produits dont la valeur n'est pas moindre de sept à dix millions (francs). Pour ce qui est de la France, son commerce n'est pas aussi étendu avec cette contrée que celui des deux autres royaumes: elle trouve d'ailleurs d'autres motifs non moins puissans de seconder le pacha. Ses possessions d'Afrique exigent qu'elle ait une alliée formidable sur ce continent pour tenir en respect les hordes d'Arabes qui menacent de détruire les fondemens de la colonie qu'elle veut y établir à grands frais.

Pour porte donc à croire à l'Amérique que dans la crise d'une guerre entre la Turquie et l'Egypte, celle-ci sortira triomphante; forte qu'elle est de la protection des quatre plus puissans gouvernemens de l'ancien monde.

On n'abuse pas parmi nous sur les résultats possibles de cette question: car à supposer même que l'Angleterre, la Russie, l'Autriche et la France voulussent se maintenir dans la plus stricte neutralité, toujours serait-il que les propres ressources du Pacha d'Egypte, son armée, sa marine et le nombre de ses forteresses suffiraient pour lui donner sinon une victoire décisive du moins de grands avantages sur la Turquie. Nous examinerons ce second point dans un de nos prochains numéros.

LE MEXIQUE.

L'état actuel du Mexique est un problème difficile à résoudre. Frappé de mort dans ses institutions, il lutte depuis plus de deux ans contre une destinée qu'on n'envisage pas sans effroi, quelle que soit, d'ailleurs l'opinion que l'on ait embrassée. La fédération était un fait accompli; et, bien que elle eût été mal comprise, et encore plus mal appliquée, la constitution de 1824 n'en était pas moins un pacte sur lequel pouvait se reposer l'imagination. Une volonté d'ambitieux, la volonté de Santa Anna, renversa d'un souffle cet édifice mal échaffaudé, et l'on aurait pu croire qu'il avait préparé les moyens d'y suppléer; ou que, fort de son génie, il aurait eu la main assez ferme pour se saisir des rênes du pouvoir, pour remédier aux abus, et pour donner au Mexique un gouvernement mieux approprié à ses besoins, ou à ses mœurs. Rien de tout cela n'a eu lieu; et, sûr que Santa Anna, revenant triomphant de la guerre sacrilège de Zacatecas, eut manqué la seule occasion raisonnable de se faire déclarer le chef suprême de l'Etat, il abandonna à un congrès prétendu constituant le soin de rebâtir ce qu'il avait détruit.

Ce nouveau pouvoir, en apparence tout puissant, ne fit que ramper dans les ornières qu'avait tracées le char du vainqueur, sans oser s'opposer aux envahissemens journaliers de la puissance du sabre; et sans que, de son côté, l'ambitieux auteur de tant de bouleversemens osât se saisir définitivement d'une couronne dont le poids avait écrasé Iturbide.

Cependant, le Congrès constituant tentait continuellement des essais: et les différens partis dont il se compose semblaient prendre à tâche de rendre plus impossible chaque jour le résultat qu'il était appelé à opérer. Des tiraillemens successifs tantôt dans le sens du parti espagnol, tantôt dans celui d'un parti aristocratique mais indépendant, entravèrent la marche d'une prétendue représentation nationale qui, depuis son installation, n'avait pu s'accorder que sur une centralisation qui n'était pas son œuvre, mais bien celle de Santa Anna, ou plutôt celle du dévouement absolu de l'armée à sa volonté.

Tel était l'état des choses, lorsque commença la guerre des Texas: et tel il paraît être encore aujourd'hui, malgré l'absence de celui qui marchait par des voies plus ou moins tortueuses vers le rétablissement d'une monarchie mexicaine; soit pour son compte, comme il est probable qu'il l'espérait et qu'on le lui faisait accroire; soit, bien plutôt, au profit d'un tiers que le parti espagnol tient en réserve, en conséquence du plan d'Iguala qui, loin d'être abandonné, sert de base aux opéations occultes d'une faction puissante. Santa-Anna, en abandonnant la cause libérale pour se jeter dans le parti prêtre, s'est imaginé marcher vers le pavois d'Iturbide; mais, il est tombé, dupe de son erreur, dans des mains plus habiles que les siennes, et qui se sont servies de l'engouement qu'excitaient des avantages militaires, au moins contestés, comme un moyen d'arriver au renversement d'institutions qui les gênaient. La guerre des Texas et les événemens qu'elle a amenés ont changé en partie les dispositions prises; et le doute où l'on est resté sur le sort du président, a tenu les partis en présence, tandis que son abaissement momentané a relevé les espérances du parti libéral et l'a mis en mesure de lutter avec le parti contraire, au cas où l'armée tombât aux mains d'un chef ami de l'indépendance. La nomination du général Bravo comme général en chef de l'armée, sembla t devoir rassurer les vrais Mexicains, et le caractère estimable d'un tel chef était bien fait pour rallier plus d'une opinion! Sa proclamation à l'armée, lorsqu'elle quittait St. Luis de Potosi pour se porter sur les Texas, annonçait la volonté de maintenir l'intégrité du territoire de la république, et elle s'adressait à la fois au courage et au patriotisme de l'armée. Mais, chose déplorable, le général Bravo vient de donner sa démission, comme nous l'apprenons par le Diario du 23 de Novembre, et puisque l'on ne motive pas une retraite si soudaine, nous sommes portés à croire que la nouvelle de la mise en liberté de Sta. Anna n'a pas eu peu d'influence sur cette détermination. L'ordre du ministre de la guerre de disloquer l'armée pour envoyer secourir Tampico et d'autres points menacés par les généraux Santa-Anna et Mejia réunis, n'est qu'un prétexte pour préparer la rentrée du Président, et pour la protéger au besoin contre le mauvais vouloir que l'on connaît à Bravo envers les perturbateurs du Mexique. Cette démarche du ministère annonce hautement qu'il n'a pas abandonné l'espoir de revoir Santa-Anna au pouvoir; et les lamentations du Diario contre l'ingratitude de ceux qui ont chanté la palinodie depuis la captivité de leur protecteur, démontre assez que ce *protecteur* peut encore venger ses injures. Ce n'est pas que nous approuvions ni la bassesse des adulations, ni la bassesse d'un lâche abandon; mais, le monde est ainsi fait, et surtout au Mexique, où le soleil levant fut de tout temps l'idole adorée, à moins que, comme à Rome, on n'y sacrifie à la peur, on ne doit pas s'étonner qu'un homme ambitieux, que l'on n'avait servi que par ambition, se soit vu abandonné de beaucoup de ses partisans sitôt que l'on a vu, ou cru qu'il ne retournerait pas au pouvoir; et qu'il ne se voie désormais prôné de nouveau comme le modèle de toutes les vertus. Qu'on le nomme héros, sa bravoure autorise cette métaphore; mais, les vertus de Santa Anna! C'est une moque trop flagrante. Vertueux, l'homme qui renverse les constitutions de son pays pour le soumettre à l'arbitraire! Vertueux, celui qui a versé le sang de ses concitoyens, tantôt sous un drapeau, tantôt sous l'autre! Allez donc demander à Zacatecas la juste signification du mot vertu; et, pour peu que la morale en tire pour quelque chose dans la définition, demandez à la ville entière de Mexico si la frénésie du jeu, si les attentats à la pudeur, si la contrebande avouée, sont des vertus publiques et privées! Mais, laissons les parti culiarités, pour entrer dans le domaine de la politique; et examinons l'effet déjà produit par la mise en liberté de Santa-Anna, et les conséquences qui doivent s'ensuivre. Celui dont on se permettait d'analiser les actes s'était redevenu subitement le *héros* de Tampico, le bienfaiteur de son pays; et, déjà, les formules laudatives se retrouvant aussi exagérées qu'auparavant, il est clair que la peur de revoir le Président glacé jadis les plumes véritiques, et réchauffe le zèle des anciens *découés*! Mais, ceci serait sans portée, si le général Bravo n'était donné le premier l'exemple de désespérer de la chose publique! Il pressent toute l'influence du retour d'un héros malheureux! il devine tout le parti que l'on va tirer de sa capacité, de ses périls, pour faire passer l'ineptie de ses combinaisons militaires; et il connaît trop la puissance de l'engouement chez les Mexicains, pour ne pas savoir d'avance, que le jour où Santa Anna paraîtra dans Mexico, sera celui de son élévation au suprême pouvoir. Ne voit on pas, au reste, dans la marche du congrès constituant, une idée arrêtée et la soumission la plus implicite aux volontés des agens de Santa Anna qui n'ont cessé de tenir l'épée haute! au lieu de profiter des dispositions de l'ancienne constitution, au sujet de l'élection du Président, ils en ont laissé passer l'époque; et ce n'est qu'aujourd'hui; ce d'est qu'au moment où Santa Anna échappe à ses fers, qu'ils commencent à discuter une nouvelle loi électorale! S'ils eussent, de bonne foi, voulu servir leur pays, ceux qui tenaient les rênes du pouvoir, n'eussent-ils pas hâté une élection nouvelle, pour que, aux termes de la constitution, dont ils pouvait adopter cette disposition, un nouveau Président fût élu et installé, dans le délai antérieurement prescrit? Mais non! le parti pris d'avance devait l'emporter sur toute autre considération. Santa Anna était l'idole des uns, le mannequin des autres; et, comme il fallait que la république ou que l'indépendance périssent; comme c'était le dévouement des uns, la perfidie des autres, qui avaient remis aux mains de Santa Anna cette œuvre d'iniquité dont sans doute il n'entrevoyait qu'une partie des conséquences, il est indubitable que ce chef rentrera au Mexique, qu'il y retrouvera l'enthousiasme des crédules, et l'appui mêmé des traîtres; et que, pour le coup, profitant d'une dernière chance, il se laissera ceindre le bandeau des rois; quitte à succomber ensuite sous les traits de l'Espagnol, ou sous ceux du patriote indigné!

(Communiqué.)

Quand donc, Crébassol, finiras tu de cosser? Ton espèce, d'ordinaire, se repose durant l'hiver; mais ton humeur accariâtre ne peut le permettre de contenir ton venin. Lorsque tu cesses de chagriner l'Abeille, tu t'en prends aux plus belles fleurs à cette jeune et belle Maria, veuve de rives de la Seine pour orner le Théâtre d'Orléans! Maria, qui déjà parmi nous a obtenu tant de succès, et qui, par son âge, par ses talens, mériterait des encouragemens faits pour diminuer sa timidité, mais qui avait entrepris de jouer le rôle difficile d'Adèle dans Antony, vient d'être l'objet de ton amère censure! Elle est, dis-tu, tombée à plat. Quelle dégoutante expression! et combien elle est digne du gîte que la nature semblait l'avoir destiné. Voltaire, parlant de Fréron, disait: "Vermisseau né du cœur de Desfontaines, quand donc, gardera-tu le silence?" Quant à toi, Crébassol, rentre enfin dans ta coque; crois-moi, laisse bourdonner l'Abeille, ne cherche pas à diminuer le charme, ni la saveur de la plus belle des fleurs du théâtre d'Orléans.

Maria, Limaçon Crébassol t'accuse d'avoir trop pleuré: le public t'attend avec impatience: il essuiera tes larmes: tu entendras ses applaudissemens!

Conseil de la 3me. Municipalité.

Séance de Mercredi, 21 Décembre 1836.

Le conseil s'est assemblé conformément à l'ajournement.

Le recorder ayant appelé les membres à l'ordre et invité le secrétaire à faire l'appel nominal, les membres présents furent, Messrs Davignaud, Marigny, Feraud, Kilshaw, Percy, Lessaps et Lari.

Après lecture et approbation du journal de la dernière séance.

Lecture est faite d'un message du maire en date de ce jour, référant le conseil à son message en date du 23 novembre dernier, qui instruisait le conseil de ce que devait rester à l'ouverture de la rue de l'Esplanade jusqu'au Bayou St. Jean s'ayant été publié que dans une Gazette quotidienne, il était nécessaire d'adopter à ce sujet une résolution pour publier un nouvel avis dans lequel la description des terrains que doit traverser la rue sera donnée, ainsi que le nom des propriétaires des dits terrains.

Sur motion de M. Kilshaw et après dispensation des règles.

Attendu que la commodité publique exige que la rue de l'Esplanade soit prolongée jusqu'au Bayon St. Jean,

Et attendu que la moitié de la dite rue est dans les limites de la 3me municipalité et l'autre moitié dans les limites, de la 1ère municipalité; en conséquence, comme il serait avantageux et nécessaire que la dite ouverture fut faite conjointement et en même tems par les deux municipalités;

Il est résolu que la dite rue sera ouverte et que le voyer de cette municipalité est requis de donner les alignemens nécessaires pour cet ouvrage, qui sera exécuté dans le tems prescrit par la loi; et de plus, qu'il sera requis de fournir une liste correcte de ceux des propriétaires de terrains par lesquels doit passer la rue projetée, qui s'opposeraient au dit passage, et aussi les plans des dits terrains.

Et il est de plus résolu que le maire est autorisé et requis de publier cette ordonnance en français et en anglais dans deux gazettes de cette ville, l'une devant être la gazette officielle de cette municipalité; la dite publication devra être accompagnée d'une liste des noms des personnes qui s'opposeraient à la dite ouverture, afin que l'ouvrage de cette municipalité puisse mettre en force cette ordonnance aux termes de la loi, et de plus que le maire est autorisé et requis de s'adresser à toute cour compétente afin d'obtenir la nomination d'assesseurs pour déterminer les dommages et avantages qui peuvent résulter de l'ouverture de la dite rue.

Lecture est faite d'une lettre de la compagnie d'*Améliorations du faubourg Franklin* proposant à la municipalité d'entrer pour un quart dans le coût de la fouille d'un canal de sept pieds de largeur et quatre de profondeur, qui serait creusé dans le milieu de l'avenue Washington, à partir de la rue Girod jusqu'à 20 perches dans la profondeur.

Sur motion de M. Féraud et après dispensation des règles.

Résolu que le recorder est autorisé à faire fouiller par entreprise et sous la direction du voyer au milieu de l'avenue Washington, un canal d'égout ayant sept pieds de largeur et quatre pieds de profondeur, s'étendant de la rue Girod jusqu'à la promenade des Florides, pourvu que la compagnie des Améliorations du faubourg Franklin paye un quart du coût du dit canal et pourvu aussi que le coût n'excède pas la somme de deux mille piastres.

Résolu que le recorder est autorisé à annoncer pendant quinze jours en anglais et en français dans deux des gazettes publiées à la Nouvelle Orléans qu'il recevra des propositions pour la fouille du dit canal.

Résolu que le trésorier est autorisé à recevoir de la compagnie des Améliorations du faubourg Franklin lorsque le canal sera fini, un quart du prix qu'il aura coûté.

Lecture est faite d'une lettre signée par Messrs E. L. Bernard, Louis de Feriet et P. J. Tricou, demandant au conseil de concourir à l'accomplissement du projet d'un canal qui doit être fouillé d'un point de cette municipalité jusqu'au lac Borgne.

Sur motion, cette lettre est déposée sur le Bureau sujette à l'appel du conseil.

Lecture est faite d'une lettre de M. J. F. Barthélemy informant le conseil que la place qu'il occupe maintenant l'empêche de servir de caution à qui que ce soit et prie en conséquance que le conseil le décharge du cautionnement qu'il a fourni pour M. A. Barrosse, collecteur des taxes sur les charrettes, voitures publiques etc.

Sur motion de M. Davignaud et après dispensation des règles.

Résolu que le secrétaire donnera connaissance à M. A. Barrosse de la lettre de M. Barthélemy sa caution, et lui fera savoir en même tems qu'il eut à se procurer une autre caution et à la proposer au conseil à la prochaine séance.

Lecture est faite d'une lettre de M. J. L. Lewis, informant le conseil qu'il avait acheté de Blaize Jean Baptiste h. c. l. une certaine portion de terre nécessaire au prolongement de la rue Moreau.

Sur motion de M. Lessaps et après dispensation des règles

Résolu que le maire est autorisé à passer, au nom de la municipalité avec M. John L. Lewis aux clauses et conditions de la résolution du conseil en date du 2 décembre 1836, l'acte de vente du lot de terre rue Clouet nécessaire au prolongement de la rue Moreau, qu'il a été autorisé à acheter de Blaize Jean Baptiste h. c. l.

Lecture est faite d'une pétition de M. James Réach, priant que l'amende qui lui a été imposée pour avoir laissé du bois traînant sur la levée sur la levée au delà du tems prescrit par les ordonnances lui soit remise.

Sur motion cette pétition est déposée indéfiniment sur le bureau.

Le recorder fait l'appel des comités. Aucun rapport n'était fait. M. Marigny demande à être dispensé d'être du comité de finances; le conseil ayant accordé cette demande, le président a nommé M. Davignaud en remplacement de M. Marigny.

ORDRE DU JOUR.

2de lecture a été faite du rapport suivant et des résolutions qui l'accompagnent de la majorité du comité spécial nommé à l'effet de prendre en considération s'il ne serait pas avantageux à cette municipalité de vendre une portion de terrain situé en face du faubourg Marigny entre les rues Champs Elysées, Marigny, et Mandeville, et d'inviter de vous présenter le rapport suivant.

Votre comité a dû s'entendre avec M. Bernard Marigny, fondateur du dit faubourg et dominant de ce terrain pour prendre connaissance de l'utilité du commerce, afin de savoir si c'est dans l'intention de donner son consentement, pour qu'une insertion soit faite à sa donation.

Dans notre conférence avec M. Marigny, il nous a observé que lors de l'établissement de son habitation en faubourg, il avait donné à la corporation différents emplacements pour servir à des usages déterminés: que parmi ces emplacements, il se trouvait un dit destiné à l'érection d'un hôpital, que la corporation préférant après de longues années, vendre le dit emplacement au lieu d'y établir un hôpital, lui avait alloué le tiers du produit de la vente; dont le total s'était élevé à environ vingt neuf mille piastres:

Que dans la circonstance présente, vu la valeur du terrain dont cette municipalité veut disposer afin de pouvoir contribuer aux améliorations et particulièrement à la confection du canal du lac Borgne et à un trait road entre cette municipalité et le Terre aux Bœufs, il ne serait aucune opposition à ce que cette municipalité vendit le dit terrain, qui fait face à la rue de la levée entre les rues Champs Elysées, Marigny et Mandeville, sur soixante pieds de profondeur, qui sont les dimensions qu'en ont été désignées par votre comité, pour, du produit de la dite vente le quart lui soit remis comme donataire.

Votre comité a cru, qu'il était de l'intérêt de cette municipalité, d'accepter les propositions de M. Marigny les croyant conformes à la justice et à l'esprit de libéralité qui distingue le citoyen de cette municipalité. En conséquence votre comité vous présente les résolutions suivantes:

Résolu que cette portion de terre située entre les rues Champs Elysées, Marigny et Mandeville, et faisant face à la rue de la Levée, sera divisée en trente terrains ayant chacun vingt pieds de face sur soixante de profondeur et seront vendus le plutôt possible, que la première condition que portera l'acte de vente, sera que les acquéreurs, dans les deux ans qui suivront l'adjudication qui leur sera faite, devront bâtir des magasins à trois étages conformément au plan qui sera adopté par cette municipalité et présenté lors de la vente.

Résolu que les termes de la vente de ces emplacements seront deux, trois et quatre ans, avec un intérêt annuel de six pour cent, et des billets endossés à satisfaction portant hypothèque sur les dits emplacements.

Résolu qu'il sera fait un plan représentant les dits emplacements, lequel sera soumis au conseil pour son approbation.

Résolu que l'encaissement de la levée sera confectionné et ramblayé ainsi qu'il a été déjà ordonné.

Résolu que du produit de cette vente, un quart sera remis à M. Marigny et les trois autres quarts seront affectés aux améliorations à faire dans cette municipalité.

Résolu que le maire est autorisé à passer un acte avec M. B. Marigny conformément à ces résolutions.

Votre comité vous présente ci joint l'acte de la donation, faite par M. Marigny à l'ancienne corporation de la Nouvelle Orléans.

DUVIGNEAUD, Rapporteur.
AUGUSTIN LARA.

Sur la question d'adopter le rapport et les résolutions qui l'accompagnent, Messrs. Duvignaud, Féraud, Lara et Lessaps ont voté dans l'affirmative, et Messrs. Percy & Kilshaw dans la négative, 4 contre 2.

Le fauteuil décide que la question n'était emportée, et ce que dans son opinion il fallait le concours des deux tiers des membres élus pour décider la question de disposer d'une propriété immobilière.

Mr. Féraud demande que la question soit divisée, et que le rapport seul soit pris en considération.

La question d'adopter le rapport sans les résolutions a été devant le conseil, Messrs. Féraud, Duvignaud, Lara et Lessaps ont voté dans l'affirmative, et Mrs. Kilshaw et Percy dans la négative

Le fauteuil décide que quoique la majorité fut en faveur du rapport, il ne considérait pas la question décidée en ce que le rapport ayant un rapport direct avec les résolutions, il fallait dans son opinion le concours des deux tiers du conseil.

Mr. Marigny demande à prendre part à la discussion sur la question d'ordre afin de répondre aux arguments du président dans sa décision.

Le président maintient que dans son opinion, Mr. Marigny n'a pas le droit de prendre la parole dans cette question, y étant intéressé.

Le concours du conseil étant demandé la parole est accordée à Mr. Marigny, à une majorité de 4 contre 2.

Le président ayant de nouveau décidé que dans son opinion, Mr. Marigny n'avait pas droit à la discussion, le conseil a passé outre à une majorité de 4 contre 2.

Mr. Marigny a obtenu le droit de discuter quant à la question d'ordre.

Mr. Duvignaud présente les résolutions suivantes, qui sont adoptées à une majorité de 4 contre 2.

"Considérant qu'il pourrait être avantageux à cette municipalité de vendre six cents pieds de la portion de terre face à la rue de la Levée, entre les rues Champs Elysées, Marigny et Mandeville, sur soixante pieds de profondeur.

Résolu, que le maire est invité à faire convoquer le conseil général afin d'obtenir son consentement à la dite vente aux termes de la loi qui divise la ville en trois municipalités.

Résolu, que le comité de correspondance demandera aux assemblées de la 1ère et de la 2de municipalités de convoquer le conseil général pour s'occuper de diverses affaires de sa compétence.

Sur motion de Mr. Lessaps et après dispensation des règles.

Résolu, que le Recorder est autorisé à acheter de telle manière qu'il le croira convenable, tous les bois de charpente nécessaires aux travaux de la Municipalité, pendant les six premiers mois de l'année prochaine.

Sur motion, le conseil s'est ajourné à Mercredi prochain, 28 Décembre, 1836.

Copie conforme,
J. B. S. ST. AMAND, Secrétaire.

Errata de l'Abeille du 23 décembre.

Colonne 2, parag. 3 ligne 8, au lieu de semblable, lisez saisissable.

Même colonne, page 5, ligne 17, au lieu de obstruction, lisez obstination.

Id. ligne 23, au lieu de des sarcasmes, lisez des sauctumes.

Parag. 7, ligne 45, au lieu de bonde lisez ironie.

Parag. 13, au lieu d'importance, lisez portée.

Colonne 3, parag. 1, ligne 4, au lieu de l'on découvre, lisez l'on rencontre.

Do. ligne 10, au lieu de les sentimens, lisez le sentiment.

Do. ligne 11 au lieu de ne font, lisez ne fait.

DERNIERES DATES.

Boston	10 déc.	Tampico	10 déc
New York	12 déc	Mexico	24 oct.
Philadelphie	12 déc.	Londres	24 oct.
Baltimore	13 déc.	Liverpool	31 oct.
Washington	12 déc	Paris	25 oct.
Charleston	13 déc	Havre	26 oct.
Havane	7 déc	Bordeaux	15 oct.

COMMERCIAL.

VENTES DE COTON D'HIER.

816 balles	Mississipi	prix inconnus.	
217 do	do	14	1/4
137 do	do	11	3/8
110 do	do	16	1/2
90 do	do	15	
33 do	do	15	1/8
26 do	do	17	
13 do	do	9	
1140 do	Flordes	prix inconnus	
2552			

ETAT DU COTON.

Existences sur places et à bord de nav. jusqu'au 22 décembre	105,803	balles
Importations d'hier	5,274	"
	111,077	"
Exporté hier	4,131	"
Existences en mains et à bord de nav.	106,946	"

Extrait d'une Circulaire reçue par le navire Lyons, adressée à une maison respectable de cette ville, datée

LIVERPOOL, 31 Octobre.

Monsieur—Nous avons le plaisir de vous adresser ci joint les tableaux comparatifs du marché au coton de ce port, durant les douze derniers et précédents mois. D'après les derniers avis de New York il paraît que dans les ports du nord il n'y avait pas un seul navire en charge pour Liverpool; le dernier chargement fait à cette époque est arrivé le semaine dernière, conséquemment la colonne des importations contient tout le chiffre des cotons exportés des Etats-Unis en ce port avant le 1er. de ce mois, à l'exception de quelques centaines de balles qui peuvent être à bord du paquebot de New York du 1er qui vient d'arriver: de cette manière, la période présente correspondra, autant que possible, avec celle établie chez vous dans les états annuels.

Les cours du coton, au commencement de la saison, étaient comme suit: Bowds 9 1/2d Mobile 9 1/4; Louisiane 9 1/2, et North Alabama 8 3/8, variant faiblement avec ceux des époques de l'année précédente. L'approvisionnement à Liverpool au 1er. Novembre 1835 était de 166,470 balles, contre 129,270 en 1834, faisant un excédant d'environ 37,000 balles, qui, néanmoins, était quelque chose que compensé par l'approvisionnement de l'intérieur, d'au moins 40,000 moindre à l'époque précédente qu'à la dernière. Les manufacturiers ne s'étant pas approvisionnés sont achetés librement, d'autant que leurs désirs de s'approvisionner, étaient stimulés par les différends qui existaient entre la France et les Etats-Unis, et qui jetaient de l'incertitude sur les recettes futures. L'effet de ces différends s'est fait bientôt sentir par la diminution dans les importations: à la fin de Février le déficit était de 30,000 balles, à la fin de Mars il s'élevait à 60,000: à la précédente époque les manufacturiers n'avaient pu augmenter leur approvisionnement que de 25,000 balles, tandis qu'à Liverpool il y avait sur place plus de 50,000 balles, circonstance qui n'était pas survenue depuis plusieurs années. Les prix se sont élevés graduellement, et en avril étaient aux taux les plus forts; les qualités inférieures étaient à 3, et les qualités supérieures à 2d. au dessus du cours du 1er. Novembre 1835.

Les grands arrivages de juin augmentèrent rapidement l'approvisionnement qui s'éleva bientôt au chiffre de 1835; cet événement avait été annoncé, la demande commença à diminuer du manière qu'à la fin de juillet, les bonnes qualités étaient vendues 1/2 d., et les qualités ordinaires de 2d des quotations d'avril. Cependant au commencement d'août la demande devint considérable, et le commerce enleva bientôt 40,000 balles, ce qui produisit une réaction favorable dans les prix, d'environ 1/2 d, et cette hausse s'est soutenue jusqu'au mois présent dans lequel certains cours ont continué à produire une hausse régulière, mais les cours se étaient peut limitées au commerce du coton et ont étendu leur influence sur toutes les autres branches d'industrie; la valeur de l'argent ne peut augmenter sans que celle des terres, des fonds et des produits de toute espèce ne diminue, et le prix du coton n'a baissé qu'en proportion que les prix de tous les autres articles du commerce ont baissé.

La raison s'est terminée par les quotations suivantes.—Bowds 9 3/4 Mobile 10 1/4, Mobile 10 1/4, Louisiane 10 1/4, Alabama du Nord 9 1/4.

La vente du coton des Sea Islands a avancé régulièrement jusqu'à mois d'avril; en commun avec les autres qualités elle en a baissé dans l'été, mais vers le mois d'août elle a commencé à se relever; depuis lors elle a éprouvé une baisse de 1 d., et cependant les quotations surpassent celles de l'année dernière à la même époque, de 2 à 3 d.

En comparant les chiffres de cette saison avec celles de l'année dernière, il paraît que les importations de cette année surpassent celles de l'année dernière de 32,240 balles, tandis que les exportations ont diminué de 15,270 balles; mais cette diminution ne doit pas nous étonner quand on se rappelle que les exportations directes des Etats-Unis au Nord de l'Europe, ont augmenté cette année de 25,000 balles. La somme totale importée cette saison pour notre propre consommation est de 715,200, tandis que la somme totale pour l'année dernière n'est que de 640,400 balles, les prospectus ressemblent pour chaque semaine des deux saisons étant 12,754 et 11,733.

L'approvisionnement de Liverpool est de 146,390 ou environ 20,000 balles plus faible que celui dans l'intérieur au contraire, les approvisionnements surpassent ceux de la même année de 30,000 balles. Les présents prix peuvent être regardés comme moyens pour la saison et surpassent ceux de 1835 d'environ 1 d., les variations des deux années ont été presque pareilles; la grande différence que nous avons observée l'année dernière entre les prix des qualités ordinaires et surfines et dont nous avons parlé dans notre circulaire du 21 octobre, s'est encore fait remarquer tout autant dans la présente saison.

A la fin de chaque saison à compter de 1830, on trouve tous les ans que l'approvisionnement qui reste dans ce port s'affaibit et qui prouve clairement que la demande s'accroît plus vite que la cultivation ne peut y fournir: on ne peut plus douter de ce fait quand on est informé qu'il est toujours manqué 25,000 balles pendant la saison, pour que notre approvisionnement fut égal à celui des de